



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 5.0

Numéro de la demande : 2021-1115
Demande : Nouvelles limites maximales de résidus d'un principe actif de qualité technique déjà évalué
Produit : FONGICIDE XEMIUM DE QUALITÉ TECHNIQUE
Numéro d'homologation : 30561
Principe actif (p.a.) : Fluxapyroxad
Numéro de document de l'ARLA : 3339780

But de la demande

La présente demande visait à établir une nouvelle limite maximale de résidus (LMR) pour les résidus de fluxapyroxad dans et sur les grains de café verts importés.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune évaluation des propriétés chimiques ni aucune évaluation environnementale ou de la valeur n'est requise pour la présente demande.

Évaluation sanitaire

Aucune évaluation toxicologique ni de l'exposition professionnelle n'était requise aux fins de la présente demande.

Les nouvelles données sur les résidus, ainsi que les données déjà examinées concernant les résidus de fluxapyroxad dans les grains de café verts, ont été examinées collectivement pour appuyer l'établissement d'une nouvelle LMR sur les grains de café verts importés. En outre, une étude sur la transformation de grains de café verts traités a également été évaluée pour déterminer le potentiel de concentration des résidus de fluxapyroxad dans les denrées transformées.

Limite maximale de résidus

La recommandation concernant les LMR de fluxapyroxad repose sur les données des essais en champ présentées et les indications fournies par le [calculateur de limites maximales de résidus de l'Organisation de coopération et de développement économiques](#). Le tableau 1 présente la LMR pour les résidus de fluxapyroxad dans/sur les grains de café verts et les denrées transformées.

TABLEAU 1. Résumé des données des essais en champ et des données de transformation utilisées pour étayer la limite maximale de résidus (LMR)

Denrée	Méthode d'application et dose d'application totale (g p.a./ha)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	Actuellement établie Limite maximale de résidus (LMR) (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			MPF ET	MPEE T			
Grains de café verts	Foliaire/225 à 300	45	0,01	0,13	Café torréfié et moulu : 0,50x Liqueur concentrée : 0,11x Café instantané : 0,33x	Aucune	0,20

Après examen de toutes les données disponibles, la LMR recommandée pour le fluxapyroxad dans/sur les grains de café verts est de 0,20 ppm. Les résidus dans les grains de café verts à la LMR proposée ne poseront de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et elle les a jugés suffisants pour appuyer l'établissement d'une LMR sur les grains de café verts pour le fluxapyroxad.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3210648	2011, Residue Study of BAS 700F, Pyraclostrobin and Epoxiconazole in Coffee (Grains) after Treatment with BAS 702 00 F under Field Conditions in Brazil, DACO: 7.4.1,7.4.2
3228126	2011, Residue Study of Epoxiconazole and Fluxapyroxad in Coffee (Grains) after Treatment with BAS 701 00 F under Field Conditions in Brazil, DACO: 7.4.1
3210650	2014, Residue study of fluxapyroxad and pyraclostrobin in coffee (beans) after treatment with BAS 703 02 F under field conditions in Brazil, DACO: 7.4.1,7.4.2

3210651	2015, Study of residues of fluxapyroxad and pyraclostrobin in coffee (grains), after treatment with BAS 703 02 F, under field conditions in Brazil, DACO: 7.4.1,7.4.2
2541942	2013, Study of BAS 700F residues in coffee (grains) after treatment with BAS 702 00 F under field conditions in Brazil, DACO: 7.4.1
2541954	2013, Study of Fluxapyroxad residues in banana (whole fruit, peel and pulp) after treatment with BAS 700 04 F under field conditions in Costa Rica, Ecuador and Colombia, DACO: 7.4.1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9